

Le 10 mai 2017

Monsieur Jack Guy LAFONTANT, Premier Ministre
Président du Conseil Supérieur de la Police Nationale (CSPN)
En ses bureaux

Monsieur le Président du CSPN,

Le COLLECTIF du 4 DECEMBRE, regroupement de la société civile haïtienne, se faisant le porte parole d'une majorité dite « silencieuse », vous exhorte à stopper les dérives et à porter remède aux irritants ! Les citoyens haïtiens s'attendent à retrouver un gouvernement qui gère efficacement le pays et protège ses ressortissants de tous ces abus qui les révoltent et dont ils sont constamment victimes

Or, depuis quelques années nous subissons le comportement révoltant affiché par des individus qui, circulant dans des véhicules dont toutes les vitres sont teintées de façon opaque, révoltent les citoyens en utilisant force sirènes, avertisseurs inconvenants et qui au mépris des agents de police, enfreignent insolemment et impunément les lois de la circulation automobile.

L'attitude des utilisateurs de ces véhicules est provocatrice, irritante, provoque un obstacle à une circulation routière fluide et représente aussi une menace constante à la sécurité publique, vu que nul ne sait qui se dissimule derrière ces vitres noires pour éventuellement agresser sans risque tous ceux qui empruntent les rues. Il devient urgent de remédier à cet état de déliquescence et d'agressions constantes, exaspérantes et meurtrières. La discipline et le respect scrupuleux des droits du citoyen sont des atouts majeurs dans une société qui veut progresser

Au nom du citoyen régulier, au nom de la décence et du respect auquel a droit tout haïtien, le Collectif du 4 Décembre apprécierait que vous preniez toutes les mesures nécessaires pour éliminer en Haïti, cette circulation des véhicules aux vitres opaques, et de n'autoriser l'utilisation de sirènes qu'aux instances légitimes : Pompiers, Police, Ambulance et motards de cortège.

Pour votre plus parfaite édification, il nous paraît opportun de vous souligner que ces véhicules (certains d'entre eux n'ont aucune plaque d'immatriculation) portent l'un ou l'autre des sigles : Officiel (OF), Services de l'Etat (SE), Immatriculation Temporaire (IT), Location (LO), Corps consulaire (CC) et Corps Diplomatique (CD). A ceux-là viennent s'ajouter maintenant certains véhicules à immatriculation « Privée ».

Les mesures correctives que vous aurez adoptées, mettront un frein certain à ces irritants subis journallement par la population. Elles renforceront du même coup la sécurité générale tout en lançant un message subliminal d'un vouloir de transparence et de respect mutuel à travers le pays.

Nous souhaitons qu'en parallèle à ces mesures concernant ces véhicules aux vitres opaques et sirènes insupportables, vous preniez les dispositions pour une gestion efficace et efficiente de cet autre danger public que représentent les motos, dont l'utilisation a été plus d'une fois prouvée être le moyen de locomotion de prédilection de criminels dans le cadre de leurs forfaits.

Convaincu de votre célère réponse à l'attente de la population victime de cette situation, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Président du CSPN, nos patriotiques salutations.



Jean-Robert Argant
Coordonnateur général